



*Madame la présidente du CHSCT du Nord,*

Depuis des mois et lors des grèves Fonction Publique des 22 mars et 22 mai, les agents des Finances se sont mobilisés et ont multipliés les initiatives sur nombre de départements et en particulier dans le Nord : Grèves et blocages de sites voire occupation, envahissements de réunions, rassemblements, interpellations des élu-es, tracts au public, etc.

**Les agents des Ministères Economiques et Financiers condamnent l'entreprise de casse de notre administration :**

Les suppressions d'emplois s'enchaînent et on peut estimer qu'il manque désormais à nos services plusieurs milliers d'emplois.

Les restructurations permanentes désorganisent notre travail et réduisent nos réseaux de proximité (plus de 700 postes comptables rayés de la carte en 3 ans aux Finances Publiques).

Les externalisations ou privatisations de missions se multiplient, des opérateurs privés se mettent déjà dans la file pour marchandiser nos missions (comme l'aide payante à la déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu proposé par La Poste, ou le développement des Maisons de Service au Public).

Quant à la reconnaissance des qualifications, le ministère supprime les plans de qualification.

Il est imposé toujours plus de contraintes aux agents : délais de séjours rallongés, suppression du mouvement complémentaire, projet de mutations quasi définitif, affectation au département au bon vouloir des directeurs locaux, volonté de généraliser la rémunération au mérite, projet de mettre les personnels sous la responsabilité des préfets, etc.

**C'est toute la Fonction Publique qui est attaquée :**

Avec le programme CAP 2022, le gouvernement prévoit la suppression de 120 000 emplois dont 50 000 dans la Fonction Publique d'État (notre ministère sera une fois encore en première ligne), une économie de 4 milliards d'euros de dépenses publiques et des privatisations de pans entiers de missions, le recours accru aux contractuels, le renforcement de la rémunération au mérite, la diminution du nombre d'instances de représentation du personnel dont les CHSCT et ... un plan de départs volontaires, pour achever le travail de sape !

**Ce gouvernement veut en finir avec tous les services publics, avec les principes d'égalité de traitement des citoyens et de solidarité collective :**

Réformes fiscales au bénéfice des plus riches, CAP 2022, assèchement du financement des collectivités locales et des associations, introduction de la sélection au sein des universités, démantèlement de la SNCF, restrictions continues des moyens alloués à la santé en général, remise en cause programmée des retraites et pensions, une liste exhaustive serait trop longue à détailler !

***Au lieu de nous soutenir et de participer au combat que nous menons actuellement pour préserver les missions d'intérêt général qu'assument les différentes administrations de nos ministères (et que le gouvernement au travers de CAP 2022 a décidé de mettre en pâture aux chantages du libéralisme et de la finance), dans le Nord les directions des Ministères Economiques et Financiers ont au contraire anticipé les décisions gouvernementales en affichant le plus grand dédain pour les avis et demandes du CHSCT (sauf il est vrai pour se financer à bon compte au travers du budget dédié au CHSCT).***

Toutes les demandes des représentants du personnel sont systématiquement ignorées, les documents qui sont fournis sont le plus souvent incomplets et orientés puisque directement rédigés par les directions. Les demandes d'enquête externes sont systématiquement refusées, même les avis de la DIRECCTE sont jetés aux orties et l'optimisation sociale devient la règle. Les avis du CHSCT ne sont plus présentés aux différents Comités Techniques . Les Risques Psycho-Sociaux explosent mais sont constamment minorés voir niés par les directions, cela est patent dans les différents DUERP et PAP et dans les projets dit « ASR ».

Nous réaffirmons que si la mission première du CHSCT est de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail, il doit également veiller au respect des obligations légales et réglementaires des administrations et en aucun cas s'y substituer.

**Face à ce constat vous comprendrez que la participation des représentants du personnel à la séance prévue aujourd'hui est bien évidemment impossible.**